

2006 Le Petit Journal d'Hautefage La Tour

Édito

Une année qui s'éteint...

Janvier 2006 est là, avec son cortège de grisaille, de gel et de givre, et nous amène aussi des jours qui rallongent, annonçant un peu de printemps ; c'est le mois des vœux, donc aussi de l'espoir.

Mais cela ne nous empêche pas de revenir sur quelques faits marquants de l'année écoulée.

Cette année qui vient de s'achever a permis de viabiliser le lotissement Las Carbounières, après beaucoup de difficultés administratives. Je remercie l'équipe municipale d'avoir participé bénévolement à la réalisation de ce projet.

Cette nouvelle zone urbaine va nous permettre d'accueillir de nouveaux habitants et entraînera l'augmentation de l'effectif de l'école, afin de pouvoir maintenir notre RPI (regroupement pédagogique intercommunal).

On constate presque toujours que lorsque une école vit, la commune est prospère.

Notre tour «phare de la cité» nous cause bien des soucis. Une première tranche de travaux vient d'être réalisée, et 2006 en verra une seconde, afin d'éviter la détérioration des pierres du haut de l'édifice.

En ce qui concerne les zones à urbaniser (PLU), la Commission Municipale rencontre d'énormes difficultés auprès des Pouvoirs Publics, pour déterminer les zones constructibles. Les plans définitifs ne seront approuvés que fin 2006 début 2007.

Vivre à Hautefage et s'y épanouir, c'est le vœu que je formule pour 2006 et les années à venir. Au nom de tout le Conseil Municipal qui se joint à moi, je vous souhaite une bonne et heureuse année, de bonheur, de santé, de prospérité, à vous et à tous ceux qui vous sont chers.

BONNE ANNEE A TOUS

Votre Maire
Guy VICTOR

S O M

- ✓ Recensement Page 2
- ✓ En bref Pages 2 et 3
- ✓ Nouveaux administrés Page 3
- ✓ Gestion des comprimés d'iode Page 3
- ✓ Vite dit, vite lu Page 4
- ✓ Artisans et commerçants de la commune Page 5
- ✓ La vie des associations Services pratiques, urgences Page 6

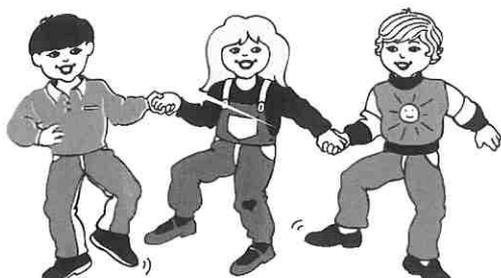
M
A
I
R
E



En bref

⇨ Ecole Georges Brassens

Pour sécuriser les abords de la cour d'école, il va être installé des barrières de protection fixées au sol.



Effectifs 2005 - 2006

Tout-petits - Petits - Moyens :

4 + 10 + 9 = 23

Moyens-Grands : 14

CP - CE1 : 10 + 6 = 16

⇨ Urbanisme

La réunion du 8 juin 2005 a consisté à l'élaboration du pré-zonage. Il s'agissait d'une réunion de travail organisée par la municipalité, le bureau chargé du P.L.U., la D.D.E. et la Communauté de Communes.

La commune avait reçu le Porter A Connaissance et par conséquent, certains enjeux, tels que : sécurité routière, risques naturels, (mouvements de terrains), préservation des perspectives et des points de vues, préservation des espaces boisés, préservation des zones à vocation agricole, etc. , ont été énoncés.



Un schéma d'assainissement a été demandé au Syndicat d'Assainissement et d'Eau Potable. Ce document est nécessaire à l'élaboration du zonage.

Toute la population vivant à Hautefage la Tour sera recensée à compter du 19 janvier 2006.

Depuis janvier 2004, le *comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.*

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins.

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

Les communes de moins de 10 000

habitants, comme Hautefage la Tour, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes - un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procède au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100 % de leur population aura été prise en compte. **Hautefage la Tour fait partie du groupe de communes recensées en 2006.**

A partir du 19 janvier 2006, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur, Mme Michèle

Berdinelle. Elle sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figure sa photographie et la signature de M. le Maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants :

- une feuille de logement,
- un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé,
- une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.

L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

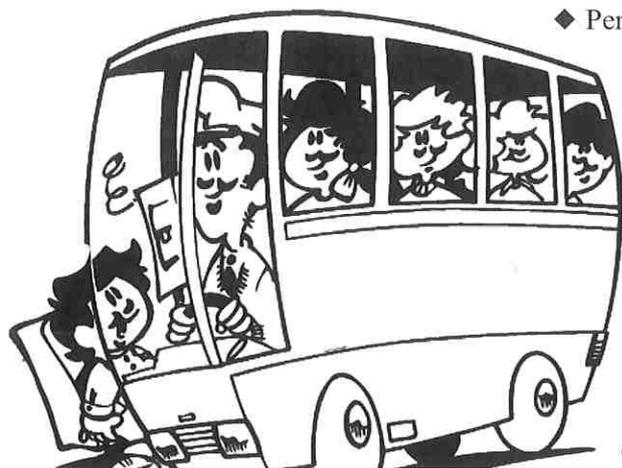
Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez retourner les questionnaires remplis à la mairie.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par l'agent recenseur. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est une obligation.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contacter votre mairie au : 05 53 49 31 20.



Nouvelles populations



◆ Permettre le développement de l'économie en préservant la qualité du cadre de vie,

◆ Préserver les atouts paysagers - naturels et bâtis - de Hautefage la Tour. Nous rappelons aux nouveaux administrés qui ont des enfants en âge scolaire, qu'ils peuvent bénéficier d'une structure avec cantine, garderie scolaire et ramassage gratuit avec surveillance par un employé municipal.

Nous vous informons que pour l'inscription d'un enfant à l'école maternelle, il faut prendre contact avec la directrice de l'école. Comme le stipule le règlement intérieur, l'enfant doit avoir deux ans à la rentrée ou atteindre les deux ans avant le 31 décembre de l'année en cause.

Soucieuse d'accueillir de nouvelles populations, tout en préservant la qualité de vie et en renforçant le lien entre le nord et le sud du territoire, la commune a mis en place un projet d'ensemble dans une logique de développement durable, ayant pour objectifs principaux de :

◆ Permettre l'accueil de nouveaux habitants,

Plan de gestion des stocks de comprimés d'iode stable

La proximité du site nucléaire de Golfech (Tarn-et-Garonne) et la prévention des risques associés impliquent la constitution, au plus près des populations, de réserves de pastilles d'iode à prendre en cas d'accident se traduisant par la formation d'un nuage radioactif.

Dans un contexte de renforcement de la protection de la santé publique, le gouvernement a décidé de couvrir l'ensemble de la population de façon à pouvoir répondre le plus rapidement possible à tout scénario.

C'est pourquoi, sur tout le département, vont être constitués plusieurs stocks d'iode. Un stockage de ces produits est prévu à la mairie d'Hautefage où, sous le contrôle du Maire, pourrait être effectuée une distribution de comprimés par famille si le préfet était amené à en donner l'ordre.

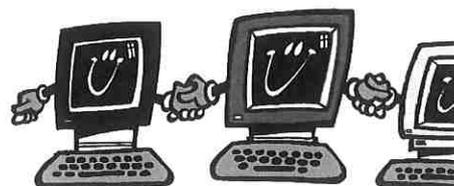


En bref

⇒ Animaux errants

Sur ordre de M. le Maire, tout animal errant ou divagant sur la voie publique sera placé à la fourrière départementale de Caubeyres, étant donné l'adhésion de la commune au SIVV du chenil fourrière du Lot-et-Garonne.

⇒ Le Haut Débit



L'ouverture officielle de l'ADSL a eu lieu le 3 novembre 2005 au siège de la Communauté de Communes à Dausse, en présence de M. Michel Diefenbacher, Président du Conseil Général et de M. Jean-Luc Vuillemin, Directeur régional de France Télécom. Le Haut-Débit est donc disponible à Hautefage La Tour.

⇒ MSA

Les personnes relevant du régime agricole peuvent joindre un agent MSA du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30, au numéro suivant : 0 811 65 47 00 pour tous renseignements concernant la santé, la famille, la retraite ou l'action sociale.

⇒ Conciliateur de justice

M. Pierre Magnol, conciliateur de justice, reçoit sur rendez-vous toute personne domiciliée sur la canton, à la mairie de Penne d'Agenais, les 1^{er} et 3^{em} mardi de chaque mois, de 14h à 17h30.

Le recours à un conciliateur consiste à faciliter le règlement à l'amiable de conflits dans des domaines variés tels que : problèmes de mitoyenneté, problèmes de voisinage, contestation d'une facture, etc.

Vite dit, vite lu

Lotissement las Carbounières

Les travaux de viabilisation du lotissement ont été financés par un prêt relais contracté auprès de la Caisse d'Epargne. Le prix de vente a été fixé par le conseil municipal, dans sa séance du 30 juin 2005, à 14 euros le mètre carré.

A ce jour, des sous-seings ont été signés pour l'intégralité des lots. En 2006, la plantation d'arbres, le goudronnage de la voirie et l'installation de trottoirs seront réalisés.

Les abat-sons de la Tour

Des travaux de remise à neuf ont été réalisés sur les abat-sons de la tour par l'entreprise Guion de La Croix Blanche. Elle a procédé également à l'installation de grilles anti-pigeons. Le montant de ces travaux est de 28 214, 3 €. Par ailleurs, à la demande du Préfet, des grilles ont été installées dans la rue à proximité de la tour pour protéger la population d'éventuelles chutes de pierres. Un dossier demandant des subventions



pour effectuer des travaux aux pinacles et arrêter ces chutes est en cours. Normalement, ces travaux pourront être exécutés durant cette année.

Travaux (suite)

Le nettoyage des murs du contrefort de la rue qui va vers l'église Notre-Dame a été réalisé en 2005.

Recensement militaire

Depuis le 28 octobre 1997, même si l'armée n'est plus obligatoire. Pourtant, tout garçon ou fille de 16 ans doit se faire inscrire auprès de sa mairie pour le recensement militaire. Une attestation sera remise à chaque recensé. Sans ce recensement OBLIGATOIRE il est impossible de s'inscrire aux examens (Bac, Bep, Permis de conduire, etc) Pour tout renseignement –

Tel : 05 57 85 12 44 ou
<http://www.defense.gouv.fr>

Ruine de Pépinès

Suite à un courrier de notre assureur indiquant l'exclusion de la garantie responsabilité civile sur le site de Pépinès, le conseil municipal, après avoir consulté d'autres assureurs, conscient du danger, a décidé de mandater la Société Nouvelle Renaud et Fils pour démolir les ruines. Cette opération se solde pour un coût nul étant donné que l'entreprise compense l'ensemble des travaux réalisés par la récupération de la pierre.

Eglise Saint Thomas

En début d'année 2006, la consolidation de la voûte de l'autel de l'église de Saint-Thomas sera réa-

lisée. Cet édifice est classé par les monuments historiques. Lors de la visite de M. Diot, architecte des Bâtiments de France, M. Thouin, a été mandaté afin de réaliser une étude pour la restauration de ce patrimoine sur plusieurs années.

Chemins ruraux

La commune a pris à sa charge 50 % du montant des travaux de remise en état du pont sur la Tancanne situé à la limite de la commune de Haute-fage la Tour et d'Auradou. (Coût : 1 857,21 €).

Réfection des différents chemins ruraux :

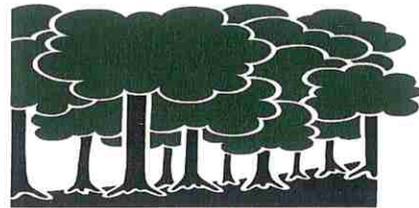
- Saint Just Haut, Portely, Lasbruges, Jammes - Coût des travaux : 15 686,07 €

Reste à réaliser sur le programme 2005 le chemin rural de «Bellonne».

Projets

Le conseil municipal a en projet la construction d'une maison des associations. Ce projet, en attente de subvention, devrait si tout va bien voir le jour au cours du deuxième semestre 2006.

La municipalité a acheté un bois à proximité du lotissement « Las



Carbounières ». Il est prévu de procéder au nettoyage (débroussaillage) de cette parcelle au cours de l'année 2006.

Parking

Un parking va être créé à l'église de Bonneval.

Le Petit Journal d'Haute-fage La Tour
Directeur de Publication
Guy Victor
Conception, rédaction, réalisation
AGP
05 53 67 04 00
Imprimé en Mairie

Les artisans et commerçants de la commune



Alimentation - restauration

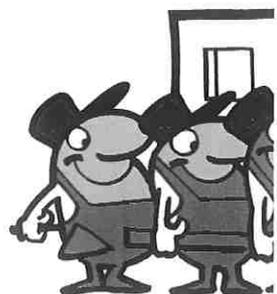
Restaurant Gastronomique La Rovère Gault et Millau* - Guide du Routard
- Michel Cuisset - Le bourg - Tel : 05 53 49 32 32.
Epicurerie au P'tit Bonheur - Sylvie Jeannot - Pièce de Hauteefage - Tel : 05 53 01 29 69
Boulangerie - Fabien Vuilleumier - Le bourg - Tel : 05 53 49 30 37

Agriculture



Fruits gros et détail - Jean-Louis Masson - Le Triadou - Tel : 05 53 49 31 03
Taille d'arbre - Jean-Luc Fillol - Labarbie - Tel : 05 53 49 31 03
Travaux agricoles - Roland Lebot - Rte d'Auradou Lascouette - Tel : 05 53 49 31 13
Travaux agricoles - Sarl J-P Branquet - Laurespeic - Tel : 05 53 49 30 23
Travaux agricoles - Bernard Tolat - Piquepoule- Tel : 05 53 41 30 28

Bâtiment



Installation chauffage - Bruno Aussignac - Labarbie - Tel : 06 70 80 96 40 et 05 53 49 08 92
Bâtiment - Sarl Cardoso et frères- Bonneval - Tel : 05 53 49 32 49
Plâtre traditionnel- cloisons- isolation - Victor Trentin - Granges Basses - tel 06 83 11 01 16
Bâtiment - Sarl Bastardo et Fils. Les placettes - Fax : 05 53 70 50 47 - Tel : 05 53 36 91 50
Maçon traditionnel - Eric Membrilla - De Loubas - Tél. : 05 53 36 75 62
Terrassements agricoles. Sarl Tapp - Mazet - Tel : 05 53 49 31 42
Peinture Bâtiment - Philippe Leymat - Mourier - Tel : 05 53 95 96 85
Menuisier - Michel Fillol - le bourg - Fax : 05 53 49 32 95 - Tel : 05 53 49 30 59
Plomberie Zinguerie- Jean-Claude Tolat Piquepoule- Tel : 05 53 41 42 93
Dépannage électrique-chauffage - Jean-Claude Lacombe- Tel : 06 85 91 96 06 et 05 53 49 14 19
Maçon - Victor Pinhero - Pièce d'Hauteefage - Tél. : 05 53 36 42 04 - Port. 06 87 53 18 82
Bâtiment - SARL Bastardo - Las Palacettes - Tél. : 05 53 01 75 57



Mécanique- Tôlerie

Mécanicien - Serge Richaud - le bourg - Tel : 05 53 49 30 84
Carrosserie-Tolerie - Gérald Montmarty- Le bourg - tel : 05 53 36 66 64

Santé

Infirmière - Danielle Sonilhac - le bourg - Tel : 06 80 30 33 40 et 05 53 49 30 75



Divers

Pyrotechnique - Sarl ATPM - le bourg - Tel : 05 53 49 36 66
Radiesthésie - Christian Bortotto - Cessac - Tel : 05 53 49 31 33
Torrefaction - Sarl Leboncafé - Camp Del Sourd - tel 05 53 49 26 46
Chaudronnerie - serrurerie - Jean-Marc Scrima - Tel : 06 17 53 02 95 et 05 53 01 02 61
Hébergement touristique - Eurl Hoeve de Lamassas. Lamassas - Tel : 05 53 49 63 10
Parc-Jardinage-Elagage - Didier Guillemain. 14 Résid. de Labau - Tel : 05 53 41 78 70
Création Carrelage-Mosaïque- Véronique Sangenis - Tel : 06 84 67 81 24 et 05 53 49 03 29
Création de Meubles - Ezilda et Roberto Arias. Place de l'église - Tel : 05 53 49 00 52



Graphiste - Pierre Cambon - La Grange - Tel : 05 53 41 05 26
Potier - Jambois T. - Pignol - Tel 05 53 49 38 76
Souffleur de verre - Pignol - Tel 05 53 49 38 76
Peintre en décors - Rominger M. - Pignol - Tel 05 53 49 38 76
L'atelier Corporel - Catherine Boullenger - Sablas - Tel 05 53 49 31 24
Cette liste n'est pas exhaustive. Si vous souhaitez y figurer (lors de la prochaine édition du « Petit Journal d'Hauteefage ») veuillez vous signaler auprès de la mairie. Il en va de même pour tout changement.



La vie des associations

Syndicat d'initiative – Comité des fêtes

Président : André Berdinelle - Tel : 05 53 4143 45

Assemblée Générale et galette des rois

– Fête de la Saint-Jean – Vide grenier – Repas champêtre, Trophée National de vieilles motos.

Lous Escarabillats (Ouvert à tous)

Présidente : Pierrette Tricou – tel : 05 53 49 30 55

Du 9 au 16 Mars : Voyage au Maroc - 2 Avril : Grand Loto : Salle des Fêtes à 14h30

30 Avril, 30 ans du club – repas annuel et tous nos anniversaires

Août-septembre - Sortie Puy du Fou avec découverte de la région (4 jours)

Jeu de Scrabble : le mercredi à 14h en hiver et à 14h30 en été

Le premier jeudi du mois réunion avec Loto et goûté.

Société de chasse « la Diane »

Président : Jean-Louis Masson – Tel : 05 53 49 31 03

Banquet annuel : le dimanche 23 Avril, salle des Fêtes d'Hautefage

Assemblée générale du groupement en Août

Soirée animée en fin de saison automnale (mi-novembre)

Hautefage's webmasters

Président : Frank Sabathé- tel : 05 53 49 44 48

Si vous voulez vous initier à l'informatique, découvrir les ressources d'Internet, venez nous rejoindre tous les jeudis de 18h30 à 20h à la salle de la Mairie.

Nouvelles activités proposées : Gymnastique d'entretien,

Circuit de marche sur la commune

Action ludique ponctuelle

Contactez-nous par téléphone: 05 53 41 34 71

Ou par mail : asso.web.hautefage@wanadoo.fr ou

frank.sabathe@9online.fr

Pour visiter le site www.hautefage-la-tour.com

Boulevard Fifties

Président : Patrick Vidal - tel : 05 53 41 72 01

Projet : Festival Rock and Roll

Ecole Auradou - Hautefage

Loto le 4 Février 2006 à la salle des fêtes d'Hautefage

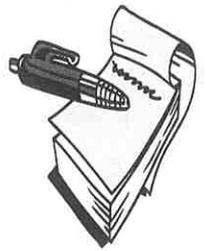
Le théâtre de la Tour

Présidente : Odette Croizin - Tel : 05 53 49 31 44

Répétition chaque lundi à 20H 30 Salle des Fêtes

Spectacle en cours- Projet d'un nouveau programme

Services Pratiques Urgences



Samu : 15

Pompiers : 18 Portable : 112

Gendarmerie : 17

Hôpital Villeneuve : 05 53 40 53 40

Smur : 05 53 01 80 80

Centre anti-poison : 05 61 49 33 33

Gendarmerie Penne : 05 53 41 20 17

Mairie :

Ouverture : lundi au vendredi 9h à 12h et de 14 à 18h

Fermée le mercredi après midi

Tel : 05 53 49 31 20 - Fax : 05 53 71 08 38

Ecole maternelle et primaire Georges Brassens :

05 53 49 30 60

Ecole primaire Auradou : 05 53 41 30 59

Vacances scolaires :

Hiver : du samedi 04/02/06 au lundi 20/02/06.

Printemps : du samedi 08/04/06 au lundi 24/04/06. *Eté* :

Mardi 04/07/06 au Lundi 04/09/06.

Vacances des semaines de 4 jours

Hiver : du mercredi 08/02/06 au lundi 20/02/06,

Printemps : du mercredi 12/04/06 au Lundi 24/04/06.

Eté : du vendredi 07/07/06

Cantine :

achat des cartes à la mairie, 24,87 Euros les 16 repas.

Centre aéré :

à Penne à la Grange de Nègre, le mercredi :

05 53 41 34 05

Service des cars (gratuit) Hautefage : Station Service :

aller 8 h22, retour 17h4 Piquepoule lotissement :

aller 8h35, retour 18h05

Le souhait de la municipalité est que chaque famille qui à un enfant au centre aéré utilise ce service gratuit afin qu'il soit pérennisé.

Aide à domicile :

A.D.M.R : Laroque: 05 53 66 19 79 - St Sylvestre : 05 53 41 35 61

A.S.S.A.D : Penne: 05 53 41 74 84 - Laroque : 05 53 95 95 88

Relais Assistantes Maternelles (gratuit) :

05 53 71 16 91, mercredi, vendredi matin de 9h30 à 12h à Penne d'Agenais, Ferrié route de la Gare

La Poste :

Hautefage : 05 53 49 31 00

Lundi au vendredi de 8H45 à 11h45

Samedi 8h30 à 11h.

Laroque-Timbaut : 05 53 95 70 65

Lundi au vendredi 9h à 12h et 14h à 17H

Samedi 9h à 12h